

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-6706 rév. 3

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ACP ENVIRONNEMENT

N° SIREN: 844516153

Satisfait aux exigences de la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017

Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU

ENVIRONMENT / WATER QUALITY

réalisées par / performed by :

ACP ENVIRONNEMENT 25 Avenue de la République 91300 MASSY FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 06/09/2019
Date de fin de validité / expiry date : 31/08/2022

Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement, Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6706 Rév 2. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6706 Rév 2.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6706 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ACP ENVIRONNEMENT 25 Avenue de la République 91300 MASSY FRANCE

Dans son unité:

- Prestations Eau

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Prestations Eau

L'accréditation porte sur :

Des préleveurs délocalisés sont basés sur Chaumont (52), Pacé (35), Rouen (76), Saint Etienne (42).

| *ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29) | | | | |
|---|--|--|--|--|
| OBJET | CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE | |
| Eaux destinées à la consommation humaine | Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution | Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) | FD T 90-520 NF EN ISO 19458 | |
| Eaux superficielles continentales (eaux de rivières, lacs) | Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques | Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) et/ou Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) | FD T 90-523-1 NF EN ISO 19458 | |
| Eaux souterraines | Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (Suivi environnemental) | Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source) | FD T 90-523-3 FD T 90-520 NF EN ISO 19458 | |
| Eaux souterraines | Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (Sites pollués ou potentiellement pollués) | Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source) | NF X 31-615 (Uniquement prélèvements purge statique) | |
| Eaux résiduaires | Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques | Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) | FD T 90-523-2 NF EN ISO 19458 | |

*ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques - LAB GTA 29) **CARACTERISTIQUE MESUREE** REFERENCE DE LA **OBJET** PRINCIPE DE LA METHODE **OU RECHERCHEE** METHODE Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) et/ou Echantillonnage en vue d'analyses Eaux résiduaires FD T 90-523-2 physico-chimiques Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des variations de débit de l'écoulement dans les canaux découverts ou dans les conduites fermées FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Eaux de tours Circulaire Légionelles n° Echantillonnage pour la recherche Echantillonnage instantané (prise aéroréfrigérantes 2002/243 du 22/04/2002 de Légionelles d'un échantillon unique) (IRDEFA) Arrêté ministériel rubrique n° 2921 FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° Eaux de réseaux 2002/243 du 22/04/2002 Echantillonnage instantané (prise Echantillonnage pour la recherche sanitaires froides et de Légionelles d'un échantillon unique) Arrêté ministériel du chaudes 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

| *ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Essais physico-chimiques des eaux sur site- LAB GTA 29) | | | | |
|---|--|--|-------------------------|--|
| OBJET | CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE | |
| Eaux douces Eaux résiduaires | Conductivité (mesure instantanée) | Méthode à la sonde | NF EN 27888 | |
| Eaux douces Eaux résiduaires | pH (mesure instantanée) | Potentiométrie Méthode à l'électrode de verre | NF EN ISO 10523 | |
| Eaux douces Eaux résiduaires | Oxygène dissous (mesure instantanée) | Méthode par luminescence (LDO) | NF ISO 17289 | |
| Eaux douces | Chlore libre et total | Colorimétrie | NF EN ISO 7393-2 | |
| Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres | Turbidité | Néphélométrie | NF EN ISO 7027-1 | |
| Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres | Température (mesure instantanée) | Méthode à la sonde | Méthode interne I-6-5* | |

^{*}Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Date de prise d'effet : 06/09/2019 Date de fin de validité : 31/08/2022

Le Responsable d'accréditation The Accreditation Manager

Fabien LECOQ

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6706 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

[#] Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr